



FEILLENS

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 1^{er} juin 2023 à 20 heures, au lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Guy BILLOUDET, Maire.

Étaient présents :

Mmes et MM. Guy BILLOUDET, René BORNAREL (arrivé à 20h55), Laurence BOYER, Martine CARILLIER, Bertrand CHAMBARD, Nathalie CHANUT, Jean-Pierre CONDEMINÉ, Arnaud DELALANDE, Justine DESNOYER, Gilles DUMAS, Christian FAVRE, Jean-Yves GONOD, Sarah GONOD, Francis GOYON, Guy MONTERRAT, Victoria POLI, Catherine RENOUD-LYAT, Denis VAISSAUD, Odile VERNE.

Étaient excusés :

Mmes et MM. Michel DE CROMBRUGGHE, Raphaëlle DUBY (a donné pouvoir à Gilles DUMAS), Elvire JOLY (a donné pouvoir à Jean-Pierre CONDEMINÉ), Françoise MENDES (a donné pouvoir à Nathalie CHANUT).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

* * *

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie CHANUT

-o-

Le Maire communique l'état civil de la commune depuis la séance du 5 avril 2023 :
6 décès, 6 naissances, 3 mariages.

-o-

Monsieur le Maire fait un point sur les dépôts sauvages depuis le dernier conseil du mois d'avril et précise que 10 nouveaux faits ont été constatés. Il explique que l'intransigeance a été demandée aux agents pour la constatation et la sanction de ces faits.

⇒ G. Dumas félicite de l'action conduite en la matière, tout en espérant que les sommes dues seront effectivement payées et ne réapparaîtront pas dans les comptes en non-valeurs. Il se désolé que de tels faits continuent à se produire vu les efforts faits en matière de protection de l'environnement.

-o-

2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 1 abstention (G. Dumas) approuve le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 avril 2023. R. Bornarel, arrivé à 20h55, n'était pas présent au moment du vote.

3 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

❖ URBANISME (Bertrand Chambard)

- commission le 06/04 au cours de laquelle ont été étudiés 7 Déclarations Préalables, 3 Permis de Construire et 1 Certificat d'Urbanisme ; commission le 04/05 au cours de laquelle ont été étudiés 9 Déclarations Préalables, 1 Permis de Construire et 1 Permis de Démolir.
- l'actuelle chargée d'urbanisme a fait part de son projet de réorientation professionnelle et quittera la collectivité début juillet ; un appel à candidature est en cours pour la remplacer.

• Enquête publique PLUi : elle se déroulera du 12 juin au 12 juillet, avec une permanence des commissaires enquêteurs à Feillens le 19 juin de 9h à 12h. Une permanence se tiendra ainsi dans chacune des communes du territoire concernées par le PLUi.

- Monsieur le Maire explique qu'il fera lui-même une remarque sur le registre du siège de la CCBS, en accord avec le bureau d'études, au sujet des zones d'activités et de la possibilité d'y construire en limite de propriété ; G. Dumas, suite à une erreur d'interprétation des propos de Monsieur le Maire, comprend dans un premier temps que le projet proposé à l'enquête publique a été modifié et ne correspond plus à celui qui a été voté en conseil municipal ; suite à ce vif échange, Monsieur le Maire confirme que le projet proposé est strictement identique à celui voté, et que l'enquête publique a justement pour but de permettre à tout le monde d'émettre des remarques, qui seront ensuite étudiées par les commissaires enquêteurs qui les retiendront ou non avant de proposer au vote des assemblées un nouveau texte.

- Monsieur le Maire précise que le projet a été approuvé par toutes les communes du territoire à l'exception de la commune de Boz qui a justifié son refus par la suppression d'une OAP et le changement de classification d'un terrain devenant ainsi non constructible.

----- Arrivée de René Bornarel à 20h55 -----

❖ CITOYENNETE – TRANQUILLITE PUBLIQUE (Jean-Pierre Condemine)

• dispositif de recueil des cartes d'identité et passeports : le service est opérationnel depuis une semaine ; le planning de réservation en ligne pour les rendez-vous a été ouvert le vendredi précédent le week-end de l'Ascension, au cours duquel 300 rendez-vous ont été pris ; le planning est ainsi complet jusqu'à la fin du mois de juin, avec une moyenne de 70 à 80 dossiers par semaine ce qui correspond parfaitement aux objectifs fixés par la Préfecture ; il est rappelé qu'au niveau national, l'objectif est de descendre à 30 jours le délai de délivrance des titres d'identité.

⇒ L'engagement et la qualité du travail des agents pour organiser et ouvrir ce service ont été soulignés par les élus et la Directrice Générale des Services.

• vidéoprotection : comme présenté par Monsieur le Maire en début de séance, le dispositif prouve son utilité, d'autant que plusieurs enquêtes, en dehors des dépôts sauvages, ont pu être résolues ; l'habilitation du second policier intercommunal est en cours.

• exposition : l'exposition de la classe de Madame Panié sur les « Femmes connues ou qui devraient l'être » a été installée dans le hall de la Mairie pendant une dizaine de jours, avec de très bons retours sur le travail effectué.

• fête patronale : premières réunions pour organiser cette fête ; le dispositif de sécurité de l'année dernière devrait être reconduit.

❖ ENVIRONNEMENT -DEVELOPPEMENT DURABLE -ASSAINISSEMENT (JP Condemine en l'absence de E.Joly)

• semaine de l'environnement : le bilan a été fait avec l'ensemble des partenaires, qui sont tous prêts à reconduire l'initiative ; la date retenue pour l'année prochaine devrait être la dernière semaine de mars.

• la cantine souhaiterait instaurer de façon pérenne une action de lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement des emballages éco-responsables.

❖ CULTURE- SPORTS - ASSOCIATIONS (Arnaud Delalande)

• bilan du fonctionnement de la bibliothèque municipale : cf diaporama en annexe

• réunion à venir pour le planning d'utilisation des salles par les associations pour l'année scolaire 2023-2024

• forum des associations et olympiades seront reconduits en septembre

• participation de T. Felix aux championnats du monde de football : très bon début de compétition aussi bien en équipe (qualifiée pour les ¼ de finale) qu'en individuel.

❖ JEUNESSE – VIE SCOLAIRE – AFFAIRES SOCIALES (Guy Billoudet en l'absence de Catherine Renoud-Lyat)

• le prochain conseil d'école se tiendra le 26 juin : le directeur d'école quitte l'établissement à l'été et le nom de son (sa) remplaçant(e) n'est pas encore connu ; G. Dumas fait remarquer qu'il y a une réelle crise des vocations sur ces postes de direction.

• AG de l'ADMR : la commune était représentée par Justine Desnoyer

• l'opération brioches aura lieu le 14 octobre prochain

❖ INFORMATION- COMMUNICATION (Christian Favre)

- les actions de communications ont concerné principalement l'ouverture du service pour les titres d'identité, l'enquête publique à venir pour le PLUi et la prévention sur le moustique tigre ; nouvelle communication à venir sur l'utilisation des lingettes par les particuliers.
- concernant les sentiers de randonnée, projet qui avait été momentanément suspendu suite au Covid notamment : le projet est porté par la CCBS, qui va distribuer à toutes les communes la signalisation nécessaire pour finaliser le balisage sur leur territoire.
- un appel à volontaires va être diffusé pour recruter des volontaires / bénévoles afin de renouveler le comité de fleurissement de la commune et participer à l'entretien du cimetière

❖ BATIMENTS - VOIRIE (Guy Monterrat)

- trottoirs rue de Bad Waldsee ont été finalisés
 - eaux usées Route des Dîmes : raccordement Enedis fait, les Dalo seront installés à partir du 12 juin.
 - ancienne cantine : étude des sols a été faite, l'appel d'offres devrait intervenir d'ici la fin du mois, une demande a été faite auprès de l'architecte pour modifier les plans initiaux afin de permettre l'accès aux toilettes depuis l'extérieurs (notamment lorsque seul le préau est utilisé)
 - route de Bâgé : le Conseil Départemental va intervenir à compter du 15 juillet, la route sera fermée et une déviation sera mise en place
 - Cure : un dégât des eaux a été constaté dans la salle de bain, une fuite ayant infiltré le plafond de la salle à manger situé en dessous, lequel s'est affaissé ; un expert doit intervenir pour préciser la conduite à tenir
 - Maison Daujat : les travaux pour raccorder le bâtiment au réseau de la pompe à chaleur de l'école se feront à compter du 12 juin ; la rue du 19 mars sera fermée et l'entrée principale de la bibliothèque sera provisoirement condamnée
 - les travaux de Point-à-Temps seront réalisés courant juin sur l'ensemble de la commune
 - Station d'épuration : les agitateurs du bassin d'aération doivent être changés (le prix est passé de 13 000 à 22 000 euros en l'espace d'un an)
- ⇒ Question de G. Dumas sur le dispositif à « A portée de m'Ain » (panneaux photovoltaïques à installer par les particuliers, en association avec le Siea) : l'opération est momentanément suspendue, dans l'attente de trouver un nouveau fournisseur ; à la proposition de faire participer la commue et/ou la communauté de communes pour inciter les particuliers à s'équiper, Monsieur le Maire attend d'abord de voir si le dispositif aboutira effectivement et sous quelles conditions.

4 – DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- Acquisitions de concessions de cimetière :
O-43 / N. MONTERRAT pour 30 ans ; O-44 / G. BONNA pour 30 ans
- Renouvellement de concessions de cimetière : H-21 / M. DURANT pour 15 ans

5 – JURY D'ASSISES

La Préfète de l'Ain a pris un arrêté le 11 mai 2023 pour déterminer le nombre et la répartition des jurés d'assises constituant la liste annuelle du département pour l'année 2024. Le tirage au sort se fait parmi les personnes âgées de plus de 23 ans inscrites sur la liste électorale. Peuvent être dispensées, mais uniquement si elles le demandent, les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes n'ayant pas leur résidence principale dans le département, et les personnes invoquant un motif grave qui devra être étudié par la commission chargée d'établir la liste des jurés au niveau du Département.

Ce tirage au sort doit désigner un nombre de personnes triple du nombre de jurés figurant dans l'arrêté (3 personnes pour la commune de Feillens) soit 9 au total. Sont désignées pour procéder à ce tirage au sort les deux conseillers les plus jeunes présents soit Sarah GONOD et Victoria POLI. Après tirage au sort, la liste des jurés susceptibles d'être retenus pour la commune de Feillens est la suivante :

1. GUILLERMIN Michel – 413 route de Bâgé
2. CATHERIN Marie-Laure – 76 route de Vésines
3. PERRAUD Jennifer – 1427 Grande Rue
4. LAZARIDES Robert – 555 Route de Brux
5. BENON Jérémy – 89 rue des Fromentaux
6. AVRIL Franck – 1725 route de Ternant
7. FARNER Bruno – 85 Promenade des Tilleuls
8. CHAMBARD René – 250 route des Baisses
9. GUERNEUR Noëlle – 170 route de Bâgé Apt 8

6 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire rappelle que l'inauguration officielle de la Maison de Retraite aura lieu le 21 juin à 17h et que l'ensemble du Conseil Municipal est convié
- G. Dumas rappelle le concert en faveur de l'Ukraine qui se tiendra le 11 juin prochain
- C. Favre fait part du festival Aquarelle organisé par la Communauté de Communes en collaboration avec l'Office de Tourisme, avec plusieurs évènements sur différentes communes,

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 6 juillet prochain à 20h00 ; la commission urbanisme, également prévue ce même jour, se tiendra donc exceptionnellement à 18h30

-o-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22h15.

Fait en mairie de Feillens, le 2 juin 2023

La Secrétaire de séance,



Nathalie CHANUT

Le Maire



Guy BILLOUDET

Vice-Président du Conseil Départemental aux routes et aux mobilités
Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône